

### LES RAISONS DE LA FERMETURE DU CINEMA

Le cinéma a fermé de la seule initiative de son propriétaire pour plusieurs motifs :

- Le propriétaire fait valoir ses droits à la retraite
- Il a estimé ne pas avoir de successeur.
- A notre connaissance les repreneurs potentiels n'ont pas été contactés et/ou intéressés ou bien le prix a pu être un obstacle
- L'équipement technique était devenu obsolète à l'heure du numérique 3 D

### LA POSITION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES SUR CE DOSSIER

- Le Propriétaire a sollicité Madame le Maire d'Hauteluce – Présidente du SIVOM des Saisies en proposant à l'acquisition :

■ pour la petite salle	350 000 €
<i>(qui devait déjà à l'époque être démolie par décision de justice),</i>	
■ pour la grande salle	2 000 000 €
■ pour le fond de commerce	220 000 €

Cette offre insupportable et « indécente » pour tous, aurait impacté les impôts locaux. Or, les textes et le Droit sont unanimes :

*l'intérêt Général ne doit jamais servir pour favoriser un intérêt particulier*

- La contre-proposition avec offre de négociation du SIVOM, faite au propriétaire le 31 mars 2011 et basée sur l'expertise des services du domaine (Direction Générale des Finances Publiques), est restée sans réponse.
- Contrairement aux allégations du propriétaire, en 1984, le SIVOM a bien favorisé son installation en lui DONNANT un terrain nu sur lequel il envisagerait même aujourd'hui une opération immobilière.
- Le SIVOM s'est employé à rechercher toutes les solutions pour maintenir l'activité au maximum de ses moyens. La solution la plus équilibrée consisterait :

Pour l'investissement : à équiper une salle publique locale d'un projecteur numérique 3D avec écran spécifique, d'une climatisation et d'une sono nécessaires à l'exploitation et aménager la salle (sièges, rideaux occultants...). Cet investissement est estimé à **environ 260 000 € TTC**, ce qui représenterait une très lourde contribution exceptionnelle (imprévue) des communes au budget du SIVOM

Pour l'exploitation : elle pourrait être confiée

- pour partie à un partenaire capable de livrer deux à trois fois par semaine ce « cinéma » en films très récents de qualité et en sorties nationales,
- pour partie à un gestionnaire capable d'assurer ces horaires larges en soirée.

Les élus déplorent cette fermeture et sont conscients des enjeux de chaque activité de la station. Ils n'en négligent aucun. Mais, a fortiori avec la réforme des collectivités territoriales, des choix de plus en plus drastiques DOIVENT être faits pour garantir l'avenir.

Des ragots circulent : attachons nous aux faits, simplement aux faits et rien qu'aux faits avérés.

Mireille GIORIA, Maire de Hauteluce, Présidente du SIVOM